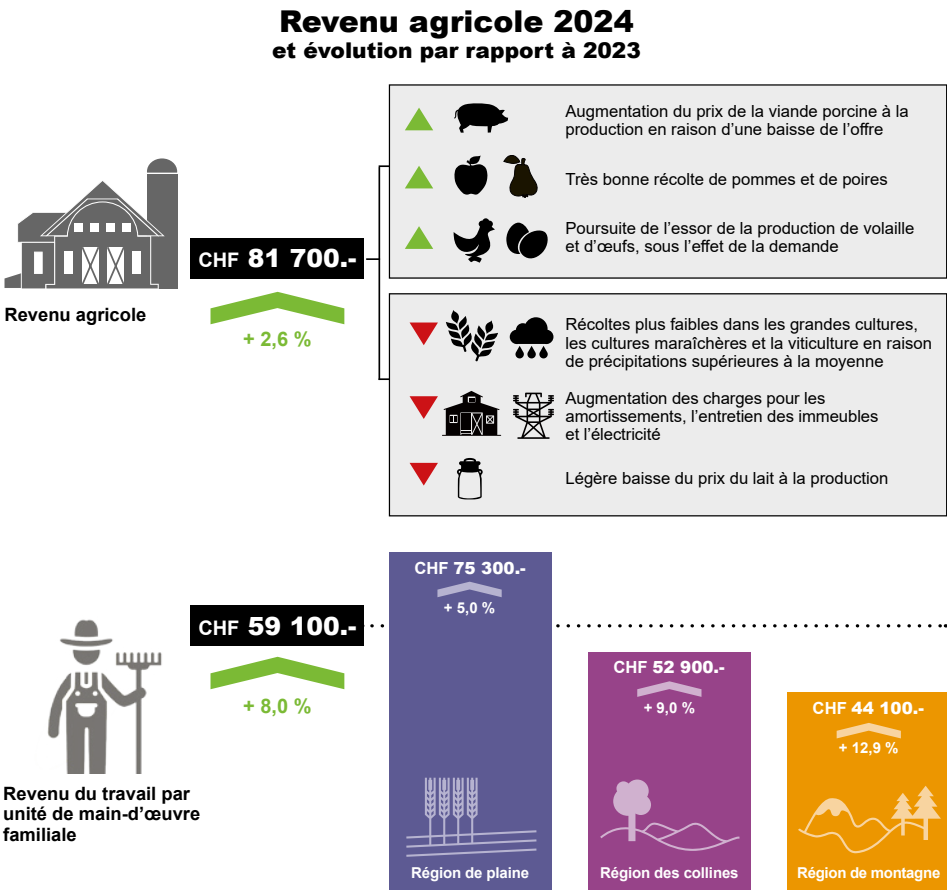


Évolution économique de l'agriculture suisse en 2024

Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon sur la situation des revenus

Novembre 2025



Auteur-e-s

Pierrick Jan
Dierk Schmid
Swetlana Renner
Daniel Hoop
Maria Dieterle

En 2024, le revenu agricole a augmenté de 2,6 % par rapport à l'année précédente. Il s'élevait en moyenne à 81 700 francs par exploitation. C'est ce que montrent les résultats de l'échantillon aléatoire du Dépouillement centralisé des données comptables des exploitations agricoles. Les principaux facteurs expliquant cette évolution sont détaillés dans l'infographie ci-dessus.

Le revenu agricole rémunère le travail des unités de main-d'œuvre familiale et les capitaux propres investis dans l'exploitation. L'intérêt calculé des capitaux propres

a diminué de 44 % en raison de la baisse des taux d'intérêts et s'élevait à 3400 francs. Avec 1,32 postes à temps plein, le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale a reculé de 1,5 % par rapport à 2023. En conséquence, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale a augmenté de 8,0 % pour atteindre 59 100 francs. Le revenu extra-agricole a quant à lui augmenté de 1,6 %, soit légèrement moins que le revenu agricole. Le revenu total s'élevait à 115 700 francs et consistait pour un tiers de revenus extra-agricoles.

Source : Agroscope, Dépouillement centralisé des données comptables, échantillon aléatoire «situation des revenus»
Toutes les données sont des valeurs moyennes.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Agroscope

Principes légaux et méthodologiques

Sur mandat de la Confédération (Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture, RS 919.118), le Dépouillement centralisé des données comptables d'Agroscope relève chaque année les données comptables d'un échantillon d'exploitations agricoles afin d'analyser la situation des revenus dans l'agriculture. Pour ce relevé, les exploitations commerciales d'une certaine taille sont sélectionnées par échantillonnage aléatoire de manière à obtenir un ensemble représentatif de l'univers statistique fidèle à la répartition par type d'exploitation, région et taille (Renner et al., 2018). Les données de la comptabilité financière sont fournies par les cheffes et chefs d'exploitation ou par les fiduciaires de manière pseudonymisée. Le Dépouillement centralisé des données comptables vérifie leur plausibilité et les harmonise afin que les résultats des différentes exploitations soient comparables. Les variables structurelles provenant de la base de données SIPA (OFAG, 2025a) sont également disponibles pour ces exploitations. Les statistiques se rapportant à l'exploitation (p. ex. revenu agricole) prennent en compte les entreprises individuelles et les communautés d'exploitation. A l'échelle du ménage (p. ex. revenu total) ou du calcul des flux de trésorerie, seules les données des entreprises individuelles (c.-à-d. sans les communautés d'exploitation) sont disponibles. Les données individuelles des exploitations sont pondérées à l'aide d'un étalonnage afin de représenter l'univers statistique de manière la plus précise possible à l'aide de variables structurelles connues. Plus d'informations sur la précision des estimations sont disponibles dans la statistique des revenus dans l'agriculture (<http://www.statistiquedesrevenus.ch/>).

La participation au relevé est volontaire. Lorsqu'une exploitation sélectionnée pour l'échantillon est disposée à fournir ses données, on lui redemandera de participer les années suivantes. La composition de l'échantillon change d'une année sur l'autre. Certaines exploitations quittent l'échantillon, tandis que d'autres exploitations y entrent. Sur les 2245 exploitations que compte l'échantillon complet de l'exercice comptable 2024, 1822 exploitations (81 %) ont déjà participé au relevé des données l'année précédente. Cette modification de la composition de l'échantillon peut avoir un effet parfois significatif sur les résultats agrégés, et en particulier sur la variation annuelle des indicateurs clés étudiés. Le calcul de la variation annuelle selon deux différentes approches permet de mettre en évidence un éventuel effet dit d'échantillonnage. Sur la base des résultats pondérés du panel non-cylindré (le panel non-cylindré est appelé ci-après « échantillon complet »), qui contient toutes les exploitations enquêtées, les valeurs moyennes de toutes les variables et leur variation respective entre les deux années considérées sont calculées et présentées dans les tableaux ci-après (tableaux annexés 1 et 2). L'effet d'échantillonnage peut être éliminé en ne tenant compte que des exploitations qui ont participé à l'enquête pour chacune des deux années considérées (panel cylindré, ci-après appelé « échantillon constant »). Il est important de souligner ici que l'échantillon

constant est plus petit et ainsi moins précis que l'échantillon complet. Par ailleurs, il ne reflète l'évolution structurelle de l'agriculture (cessations d'activité, changement d'orientation de la production) que de manière limitée. Lorsque la variation annuelle est très différente entre l'échantillon complet et l'échantillon constant, cela signifie qu'il y a un effet d'échantillonnage. La variation relative du revenu agricole et du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale calculée sur la base des résultats pondérés de l'échantillon constant est indiquée dans les tableaux 2 et 4.

Produits et charges

Produits en hausse

En 2024, les produits moyens totaux, paiements directs compris, s'élevaient à 412800 francs par exploitation et ont augmenté de 4,9 % par rapport à l'année précédente (tableau 1 en annexe 1). Ces chiffres cachent deux évolutions opposées qui s'annulent en partie réciproquement: tandis que les produits de la production végétale ont diminué, ceux de la production animale ont, eux, augmenté.

Le produit monétaire de la production végétale a baissé pour la deuxième année consécutive, à savoir de 1,7 % par rapport à 2023. Cette baisse, qui est un peu moins marquée dans l'échantillon complet que dans l'échantillon constant, en raison d'un effet d'échantillonnage, s'explique par les conditions météorologiques. En 2024, les précipitations ont été supérieures à la moyenne (MeteoSuisse, 2025), ce qui a mis la production végétale à rude épreuve (LID, 2024). La culture des céréales a notamment souffert d'un printemps marqué par de fortes précipitations et peu d'ensoleillement, ce qui s'est traduit par une baisse des rendements et par la plus faible récolte de blé panifiable depuis 25 ans (LID, 2024; Schmid et al., 2025). La récolte 2024 dans les cultures de colza, de betteraves sucrières ou dans les cultures maraîchères a également été impactée par les conditions météorologiques défavorables (LID, 2024; UMS, 2024, UMS, 2025; Schmid et al., 2025). Dans les cultures de pommes de terre en revanche, les rendements ont pu être légèrement augmentés malgré la forte pression des maladies (LID, 2024; Schmid et al., 2025). Les conditions météorologiques ont eu des conséquences variables sur les rendements dans les cultures fruitières et dans la viticulture. Tandis que la récolte de pommes et de poires a été bonne (LID, 2024), les vendanges 2024 se sont avérées la deuxième récolte la plus faible des 50 dernières années (OFAG, 2025b). La viticulture a par ailleurs souffert du fort recul de la consommation de vin en Suisse, ce qui a entraîné une diminution des recettes (OFAG, 2025c). Sur les marchés agricoles, les prix à la production obtenus dans le domaine de la production végétale étaient globalement légèrement plus élevés (+0,8 %) que l'année précédente (Agristat, 2025a). La hausse des prix n'a toutefois pas suffi à compenser les pertes de récolte dues aux conditions météorologiques.

Le produit monétaire de la production animale a augmenté de 7,0 %. Cette hausse s'explique notamment par la poursuite de la reprise du marché porcin. Après deux années de surproduction, la production indigène a baissé de 3,1 % en 2024 (LID, 2024; Proviande, 2025). Cet alignement de l'offre sur la demande a conduit à un redressement des prix à la production des porcs à l'engrais et également des gorettes (+24,9 resp. +47,5 %; Suisseporcs, 2025). Outre la production

¹ L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Une comparaison des deux relevés est disponible dans l'encadré en page 5.

porcine, l'aviculture (viande et œufs) a également contribué à l'évolution positive du produit monétaire de la production animale, en raison de l'augmentation de la production en réponse à la demande (Aviforum, 2025). La production de viande bovine a connu une évolution hétérogène. Tandis que, pour le gros bétail, la production indigène a augmenté de manière minime et les prix ont enregistré une légère hausse (+0,4 % resp. +1,9 %), la production a baissé dans l'élevage des veaux, de même que les prix (-1,2 % resp. -5,1 %) (Proviande, 2025; Agristat, 2025a). Dans la production laitière, le volume de lait produit est resté relativement stable par rapport à l'année précédente (+0,1 %; TSM, 2025), tandis que le prix payé aux producteurs de lait a baissé de 1,7 % (OFAG, 2025d), ce qui s'est traduit par une baisse des produits monétaires.

Trois autres postes ont contribué à l'évolution positive des produits monétaires. Le produit de la variation des stocks a progressé de 34,5 %, ce qui est lié à la reprise du marché de la viande porcine. Les produits des immeubles de l'exploitation ont augmenté de 5,4 %. Les paiements directs (contributions cantonales comprises) par exploitation ont augmenté en moyenne de 2,4 % alors que le montant total des paiements directs versés par la Confédération au secteur agricole est resté pratiquement inchangé. Cette augmentation est due à la poursuite du changement structurel et à l'augmentation de la surface des exploitations agricoles (+1,8 % pour l'année 2024) qui en découle.

Charges également en hausse

Les charges totales moyennes par exploitation ont augmenté de 5,5 % pour atteindre 331 100 francs. Environ un tiers de la hausse des charges totales est dû aux charges spécifiques des animaux et achats d'animaux. Ce poste de charges a augmenté de 6,3 % par rapport à l'année précédente – notamment en raison de l'amélioration de la situation sur le marché porcin et des prix plus élevés pour les porcelets et les gorets. Les postes suivants, classés par ordre d'importance absolue, ont également contribué à la hausse des charges totales – les amortissements et ajustements (+7,0 %), les charges d'énergie et d'évacuation des déchets (+13,4 %) et l'entretien des immeubles (+5,2 %). La nette augmentation des charges d'énergie est liée à la forte hausse des prix de l'électricité (+17,3 %; Agristat, 2025a).

Revenu agricole

Le revenu agricole, qui correspond à la différence entre les produits et les charges, s'élève à 81 700 francs par exploitation avec un intervalle de confiance à 95 % compris entre 79 500 francs et 84 000 francs. Il a augmenté de 2,6 %, soit 2 000 francs, par rapport à l'année précédente – du fait de la forte hausse des produits (+19 400 francs) par rapport aux charges (+17 400 francs) (tab. 1).

L'évolution relative du revenu agricole par rapport à 2023 diffère selon les régions. Dans la région de plaine, la hausse du revenu a été minime (+0,7 %) et n'est pas statistiquement différente de zéro. Dans la région des collines et de montagne, le revenu agricole a au contraire augmenté respectivement de 2,7 % et 6,4 %. Ces différences régionales s'expliquent principalement par l'évolution des produits monétaires. L'augmentation des produits monétaires en région de plaine (+4,3 %) était moindre que dans la région

des collines (+4,9 %) ou la région de montagne (+6,6 %). Cette situation est due en premier lieu aux rendements de la production végétale, dont l'importance est nettement plus marquée dans la région de plaine que dans la région des collines et de montagne et qui a particulièrement souffert des conditions météorologiques défavorables en 2024.

Tab. 1: Revenu agricole moyen (en francs par exploitation) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2023	79 700	77 500	82 000
	2024	81 700	79 500	84 000
Région de plaine	2023	99 600	95 400	103 800
	2024	100 400	96 200	104 500
Région des collines	2023	71 000	67 800	74 300
	2024	72 900	69 700	76 200
Région de montagne	2023	60 400	57 200	63 600
	2024	64 300	61 000	67 500

Tab. 2: Variation relative moyenne du revenu agricole entre 2023 et 2024 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+2,6 %	+3,0 %
Région de plaine	+0,7 %	+0,3 %
Région des collines	+2,7 %	+3,8 %
Région de montagne	+6,4 %	+7,5 %

En outre, la région des collines et de montagne a bénéficié des adaptations apportées au système des paiements directs. Tandis que le montant total des paiements directs perçus par exploitation a augmenté de 4,6 % dans la région de montagne et de 3,0 % dans la région des collines, il est resté relativement stable en région de plaine (+0,1 %).

En région de plaine, les exploitations affichaient certes une hausse un peu moins importante des charges (+5,1 %) par rapport aux exploitations de la région des collines (+5,4 %) et surtout à celles de la région de montagne (+6,7 %), mais cela n'a pas suffi à compenser entièrement l'évolution moindre des produits monétaires.

Revenu du travail et salaire comparable

Le revenu du travail correspond au revenu agricole après déduction des coûts calculés des capitaux propres investis dans l'exploitation, aussi appelés intérêts calculés des capitaux propres. Il sert à rémunérer les unités de main-d'œuvre familiale travaillant sur l'exploitation. Du fait de la baisse du taux d'intérêt des obligations fédérales de 1,05 à 0,59 %, l'intérêt calculé du capital propre a diminué de 2 700 francs (-44%). Le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale a baissé de 1,5 % par rapport à l'année précédente, à 1,32 unité de travail annuel. Ces deux tendances expliquent que le revenu du

travail par unité de main-d'œuvre familiale ait augmenté davantage que le revenu agricole, à savoir de 8 % (4400 francs) pour atteindre 59 100 francs (tab. 3 et 4).

Tab. 3: Revenu du travail moyen par unité de main-d'œuvre familiale (Fr./UTAF) et intervalle de confiance à 95 % (échantillon complet).

Région	Année	Moyenne	Intervalle de confiance à 95 %	
			Limite inférieure	Limite supérieure
Ensemble de la Suisse	2023	54800	53 100	56 400
	2024	59 100	57 400	60 900
Région de plaine	2023	71 700	68 600	74 900
	2024	75 300	72 200	78 500
Région des collines	2023	48 500	45 900	51 100
	2024	52 900	50 300	55 500
Région de montagne	2023	39 100	36 700	41 400
	2024	44 100	41 500	46 700

Tab. 4: Variation relative moyenne du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) entre 2023 et 2024 calculée sur la base des échantillons complet et constant.

Région	Échantillon complet	Échantillon constant
Ensemble de la Suisse	+8,0 %	+7,5 %
Région de plaine	+5,0 %	+4,3 %
Région des collines	+9,0 %	+8,5 %
Région de montagne	+12,9 %	+13,1 %

Avec 75 300 francs, le revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale en région de plaine était 42 % plus élevé que dans la région des collines (52 900 francs) et 71 % plus élevé que dans la région de montagne (44 100 francs). En 2024, les trois régions ont enregistré une hausse du revenu du travail par rapport à l'année précédente (tab. 4). Atteignant respectivement + 12,9 % et +9,0 %, la hausse du revenu du travail a été plus marquée dans la région de montagne et celle des collines que dans la région de plaine (+5,0 %). Les disparités dans l'évolution relative du revenu du travail entre les régions reflètent l'évolution du revenu agricole. Elles ont été accentuées par le fait que le nombre d'unités de main-d'œuvre familiale a baissé un peu plus dans les régions des collines et de montagne que dans la région de plaine. En moyenne des trois années 2022 à 2024, les unités de main-d'œuvre familiale dans l'agriculture ont obtenu des salaires plus bas que les employés des secteurs secondaire et tertiaire. La médiane du revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale représente respectivement 83 %, 60 % et 55 % du salaire comparable dans les régions de plaine, des collines et de montagne en moyenne des trois dernières années (tab. 5).

Tab. 5: Revenu du travail par unité de main-d'œuvre familiale (UTAF) et salaire comparable, moyenne des trois années 2022 – 2024.

	Région de plaine	Région des collines	Région de montagne
Revenu du travail (médiane) Fr./UTAF	67 700	44 600	37 800
Salaire comparable* (médiane) Fr./UTAF	81 300	74 900	69 100

* Source: Enquête sur la structure des salaires de 2020 et de 2022 (OFS, 2022 et OFS, 2024), Indice suisse des salaires de l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2025).

Revenu total

Le revenu total d'un ménage agricole se compose du revenu agricole et du revenu extra-agricole. Il est à la disposition des familles paysannes pour la consommation privée et la constitution de capitaux propres. Le revenu extra-agricole n'est pas relevé pour les communautés d'exploitations. Par conséquent, le revenu total ne peut être calculé que pour les entreprises individuelles (sans les communautés d'exploitations). En 2024, le revenu extra-agricole s'élevait à 37 600 francs (tableau 1 en annexe). Il a augmenté de 1,6 % par rapport à l'année précédente. L'augmentation des revenus d'activités professionnelles indépendantes et autres revenus de 400 francs chacun a contribué à cette évolution. L'augmentation du revenu total de 3,1 %, ce qui le porte à 115 700 francs, est principalement due à la hausse du revenu agricole. Le revenu extra-agricole représentait en moyenne 33 % du revenu total. Dans la région de plaine, le revenu total s'élève à 136 900 francs, dans la région des collines à 106 900 francs et dans la région de montagne à 95 000 francs. Le revenu extra-agricole revêt une plus grande importance dans les régions des collines et de montagne, où il représente 36 respectivement 34 % du revenu total, que dans la région de plaine, où il ne représente que 30 %.

Calcul des flux de trésorerie

Par rapport au compte de résultat, le calcul des flux de trésorerie s'attache, lui, à analyser l'évolution des liquidités de l'unité de ménage représentée dans la comptabilité financière, composée de l'entreprise et du domaine privé. Il indique combien d'argent est disponible à la fin de l'année. Entre 2023 et 2024, les flux de trésorerie agricoles par exploitation ont augmenté de 6,5 %, soit 6 300 francs, pour atteindre 103 000 francs. L'augmentation des flux de trésorerie agricoles s'explique notamment par la hausse du revenu de l'agriculture. En outre, les amortissements ont progressé de 3 800 francs par rapport à 2023, ce qui a entraîné une correction positive supérieure pour le calcul indirect des flux de trésorerie agricoles à partir du revenu de l'agriculture. Les autres corrections relatives au bilan sont restées pratiquement inchangées par rapport à l'année précédente. Ces chiffres cachent des évolutions opposées qui s'annulent réciproquement. Des créances plus élevées provenant de livraisons et de prestations (c.-à-d. produits sans effet sur les liquidités) font face à des dettes plus importantes résultant de livraisons et de prestations (c.-à-d. charges sans effet sur les liquidités).

Le flux de trésorerie entreprise a augmenté de 5,7 %, soit 5 700 francs pour atteindre 105 400 francs.

Dans le secteur privé, les flux de trésorerie issus des revenus annexes des ménages agricoles ont augmenté de +1,7 %, soit 300 francs pour atteindre 21 200 francs. Cette hausse a été compensée par une hausse similaire des sorties de trésorerie dues aux dépenses privées des ménages de 400 francs, soit +0,6 %, ce qui porte ces dernières à 63 000 francs. Après déduction des sorties de trésorerie du domaine privé (41 800 francs) des flux de trésorerie provenant de l'activité de l'entreprise, il reste un solde disponible pour les investissements ou le remboursement des dettes (flux de trésorerie Entreprise et Privé) de 63 600 francs par ménage agricole. Par rapport à 2023, ce solde a augmenté, en valeur absolue, dans la même mesure que les flux de trésorerie provenant de l'activité de l'entreprise, soit de 5 700 francs (et +9,8 % en valeur relative). Les investissements nets, dont la moyenne doit être considérée avec prudence en raison de la distribution asymétrique des valeurs individuelles, ont augmenté de 2 200 francs (+3,5 %) par rapport à l'année précédente, pour atteindre 66 800 francs. Ceci s'est traduit par un solde négatif de flux de trésorerie avant activité de financement (manque de financement) de 3 200 francs. Les entrées de trésorerie issues des opérations de financement (acquisition de capital moins remboursement de capital) se sont élevées en moyenne à 5 800 francs. Il en a résulté une entrée de trésorerie, c'est-à-dire une variation positive des liquidités figurant au bilan entre le début et la fin de l'année, de 2 600 francs au total par ménage agricole.

Bibliographie

- Agristat, 2025a. https://www.sbv-usp.ch/fileadmin/sbvuspch/04_Medien/Publikationen/SES/08_SES2024_Preise.pdf. Union Suisse des Paysans (éd.), Brugg.
- Aviforum, 2025. [Faits et chiffres de l'aviculture CH \(actualisé 6/25\)](#). Aviforum, Zollikofen.
- LID, 2024. [Die Schweizer Landwirtschaft 2024](#). Landwirtschaftlicher Informationsdienst LID, Berne
- MétéoSuisse, 2025. [Bulletin climatologique année 2024](#). Genève.
- OFAG, 2025a. [Système d'information sur la politique agricole SIPA](#). Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2025b. [Vendange 2024 – deuxième plus faible récolte des 50 dernières années](#). Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2025c. [Fort recul de la consommation de vins en Suisse](#). Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFAG, 2025d. [Recul du prix du lait à la production en 2024](#). Office Fédéral de l'Agriculture OFAG, Berne.
- OFS, 2017. [Regards sur l'économie primaire suisse. Les deux baromètres de l'agriculture suisse](#). Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2022. Enquête sur la structure des salaires 2020. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2024. Enquête sur la structure des salaires 2022. Analyse spécifique pour Agroscope. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- OFS, 2025. Évolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 2011 – 2024. Indice suisse des salaires. Office fédéral de la statistique OFS, Neuchâtel.
- Proviande, 2025. [Le marché de la viande 2024](#). Proviande société coopérative, Berne.

Complémentarités avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

L'Office fédéral de la statistique (OFS) et Agroscope publient simultanément deux statistiques complémentaires pour l'évaluation de la situation économique de l'agriculture suisse. Avec les comptes économiques de l'agriculture (CEA), l'OFS mesure la performance macroéconomique au niveau du secteur agricole. Cette approche de synthèse, basée sur plusieurs sources, permet de calculer une première estimation de l'année en cours en automne; les résultats des années précédentes sont consolidés par la même occasion. Des grandeurs économiques comme la valeur ajoutée ou le revenu généré par l'ensemble du secteur agricole sont renseignées par les CEA. Agroscope, quant à lui, décrit avec les résultats du dépouillement centralisé de données comptables (DC-Cta) les réalités microéconomiques des exploitations agricoles. Le DC-Cta étant une statistique basée sur les boucllements comptables d'un échantillon représentatif d'exploitations agricoles, Agroscope compile des résultats définitifs qui portent sur l'année précédente et qui renseignent en particulier sur l'évolution, la composition et la distribution du revenu à l'échelle de l'exploitation agricole, au niveau de la Suisse, des régions agricoles ou encore des types d'exploitation. Ces deux statistiques du programme pluriannuel de la statistique fédérale sont mentionnées par l'Ordonnance sur l'évaluation de la durabilité de l'agriculture (RS 919.118). Les objectifs des CEA et du DC-Cta sont distincts mais complémentaires. Les méthodes utilisées sont également différentes. Ainsi, si certains éléments comptables sont similaires, comme par exemple la rémunération du travail et du capital, les résultats des deux statistiques ne sont pas identiques. Les complémentarités et les différences entre les deux statistiques sont décrites en détails dans OFS (2017).

- Renner S., Jan P., Hoop D., Schmid D., Dux D., Weber A. & Lips M., 2018. [Das Erhebungssystem ZA2015 der Zentralen Auswertung von Buchhaltungsdaten: Stichprobe Einkommenssituation und Stichprobe Betriebsführung](#). Agroscope Science No 68, Agroscope, Ettenhausen.
- Schmid D., Hoop D., Renner S., Jan P. & Dieterle M., 2025. [Résultats des branches de production 2024 – Échantillon Gestion d'exploitation](#). Agroscope, Ettenhausen.
- Suisseporcs, 2025. [Aperçu des prix 2024](#). Suisseporcs, Sempach.
- TSM, 2025. [Annexe à la statistique annuelle du marché du lait 2024](#). TSM Fiduciaire Sàrl, Berne.
- UMS (Union Maraîchère Suisse), 2025. [Rapport annuel 2024](#). UMS, Berne.
- UMS (Union Maraîchère Suisse), 2024. [Rapport annuel 2023](#). UMS, Berne.

Remerciements

Agroscope remercie les cheffes et chefs d'exploitation ainsi que les fiduciaires lui fournissant des données pour leur précieuse collaboration au relevé.

Informations complémentaires

D'autres résultats du Dépouillement centralisé des données comptables, ainsi qu'un glossaire sont disponibles dans la publication « Statistique des revenus dans l'agriculture 2024 » qui est mise en ligne gratuitement sur www.statistiquedesrevenus.ch.

Tableau annexé 1: Structure, bilan et compte de résultat récapitulatif des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données : valeurs moyennes	Suisse				Région de plaine				
	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	
Nombre d'exploitations	2 243	2 245	2	0.1	930	922	-8	-0.9	
Exploitations représentées	31 964	31 237	-727	-2.3	13 360	13 070	-290	-2.2	
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	10.8	10.8	-0.1	-0.6	10.8	10.9	0.1	1.0
Terres en intégralité en location	%	11.9	11.2	-0.7	-6.0	12.2	12.0	-0.2	-1.9
Main-d'œuvre	UTA	1.92	1.94	0.02	0.8	2.15	2.18	0.04	1.7
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.34	1.32	-0.02	-1.5	1.29	1.28	-0.01	-0.7
Surface agricole utile (SAU)	ha	28.0	28.5	0.5	1.8	30.6	31.1	0.5	1.6
dont terres assolées ouvertes	ha	7.3	7.4	0.1	1.8	14.3	14.5	0.2	1.5
dont prairies	ha	19.8	20.1	0.3	1.4	15.1	15.3	0.1	1.0
dont cultures pérennes	ha	0.4	0.5	0.1	16.6	0.9	1.03	0.2	17.8
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	36.8	37.5	0.7	1.9	40.5	41.2	0.6	1.6
dont bovins	UGB	27.6	28.3	0.7	2.6	28.1	28.6	0.6	2.0
dont petits ruminants	UGB	1.3	1.4	0.1	8.1	0.9	0.9	0.1	6.4
dont porcs	UGB	4.8	4.6	-0.2	-5.1	7.0	6.7	-0.3	-4.7
dont volaille	UGB	2.3	2.4	0.2	6.9	3.5	3.9	0.4	12.9
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.31	1.32	0.00	0.1	1.32	1.32	0.00	-0.1
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs	Fr.	1 163 408	1 193 090	29 683	2.6	1 381 320	1 400 259	18 939	1.4
Actifs circulants	Fr.	268 717	274 470	5 753	2.1	320 444	327 350	6 906	2.2
Immobilisations	Fr.	894 690	918 620	23 930	2.7	1 060 876	1 072 909	12 033	1.1
Passifs	Fr.	1 163 408	1 193 090	29 683	2.6	1 381 320	1 400 259	18 939	1.4
Capital étranger	Fr.	584 589	613 298	28 709	4.9	690 750	718 175	27 425	4.0
Capital propre	Fr.	578 818	579 792	974	0.2	690 570	682 084	-8 486	-1.2
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	16 719	16 734	16	0.1	18 365	18 696	331	1.8
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	492	517	26	5.2	456	536	80	17.6
Degré de financement étranger	%	50	51	1	2.3	50	51	1	2.6
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	115	115	0	-0.3	116	116	0	0.3
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'œuvre	ha SAU/UTA	14.6	14.7	0.1	0.9	14.2	14.2	0.0	0.0
UGB par unité de main-d'œuvre	UGB/UTA	19.1	19.4	0.2	1.1	18.9	18.9	0.0	-0.1
SAU / actifs	ha SAU/100 000 Fr.	2.4	2.4	0.0	-0.8	2.2	2.2	0.0	0.3
UGB / actifs	UGB/100 000 Fr.	3.2	3.1	0.0	-0.6	2.9	2.9	0.0	0.2
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.31	1.32	0.00	0.1	1.32	1.32	0.00	-0.1
Actifs par unité de main-d'œuvre	Fr./UTA	605 202	615 633	10 431	1.7	643 316	641 268	-2 047	-0.3
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	393 396	412 844	19 449	4.9	517 297	539 313	22 016	4.3
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	363 333	380 625	17 292	4.8	482 884	503 084	20 200	4.2
dont produits des végétaux	Fr.	56 450	55 493	-958	-1.7	115 432	113 972	-1 461	-1.3
dont produits des animaux	Fr.	191 191	204 492	13 302	7.0	240 758	259 818	19 060	7.9
dont produits de produits transformés	Fr.	12 277	14 261	1 985	16.2	20 844	25 682	4 838	23.2
autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	17 768	17 414	-354	-2.0	24 594	21 992	-2 601	-10.6
Paievements directs	Fr.	80 549	82 465	1 917	2.4	76 713	76 752	39	0.1
dont produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	27 137	28 593	1 456	5.4	30 645	32 417	1 773	5.8
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	2 391	2 966	575	24.0	2 944	2 606	-339	-11.5
- Charges totales	Fr.	313 688	331 096	17 408	5.5	417 685	438 962	21 277	5.1
dont charges de matières, marchandises et services	Fr.	131 956	138 240	6 284	4.8	187 513	195 228	7 715	4.1
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	20 126	20 267	141	0.7	38 160	38 431	270	0.7
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	89 526	95 138	5 612	6.3	115 221	122 006	6 785	5.9
dont charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	37 793	40 243	2 450	6.5	56 766	60 593	3 827	6.7
dont charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	123 639	130 250	6 611	5.3	148 055	155 197	7 143	4.8
dont amortissements et ajustements	Fr.	46 537	49 788	3 251	7.0	55 192	58 651	3 458	6.3
dont charges générales d'exploitation	Fr.	19 723	21 814	2 091	10.6	24 732	27 324	2 592	10.5
= Revenu agricole (RA)	Fr.	79 708	81 749	2 041	2.6	99 612	100 352	739	0.7
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	6 078	3 421	-2 657	-43.7	7 251	4 024	-3 227	-44.5
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	73 630	78 328	4 698	6.4	92 361	96 327	3 966	4.3
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.34	1.32	-0.02	-1.5	1.29	1.28	-0.01	-0.7
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	54 753	59 136	4 382	8.0	71 741	75 340	3 599	5.0

CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'œuvre; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile;
UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAf = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 1: Structure, bilan et compte de résultat récapitulatif des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données : valeurs moyennes	Région des collines				Région de montagne				
	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	
Nombre d'exploitations	702	721	19	2.7	611	602	-9	-1.5	
Exploitations représentées	8768	8597	-171	-2.0	9836	9570	-266	-2.7	
Structure des exploitations									
Conditions de propriété									
Bâtiments ruraux en intégralité en location	%	10.7	10.8	0.1	0.7	11.0	10.5	-0.5	-4.1
Terres en intégralité en location	%	12.0	11.2	-0.78	-6.5	11.4	10.1	-1.30	-11.4
Main-d'œuvre	UTA	1.78	1.78	0.00	-0.1	1.75	1.75	0.00	0.1
dont unités de main-d'œuvre familiale	UTAF	1.35	1.32	-0.03	-2.4	1.42	1.39	-0.03	-1.7
Surface agricole utile (SAU)	ha	25.7	26.1	0.4	1.5	26.5	27.1	0.6	2.2
dont terres assolées ouvertes	ha	4.5	4.6	0.1	2.2	0.4	0.4	0.0	7.5
dont prairies	ha	20.7	20.9	0.3	1.3	25.5	26.0	0.5	2.0
dont cultures pérennes	ha	0.2	0.2	0.0	17.5	0.1	0.1	0.0	-2.9
Cheptel moyen total (animaux présents)	UGB	39.7	40.3	0.6	1.5	29.2	30.0	0.8	2.9
dont bovins	UGB	30.3	31.1	0.8	2.8	24.6	25.4	0.8	3.3
dont petits ruminants	UGB	1.2	1.3	0.2	14.9	2.1	2.2	0.1	5.9
dont porcs	UGB	5.2	4.8	-0.4	-7.4	1.4	1.4	0.0	-1.4
dont volaille	UGB	2.4	2.3	-0.1	-2.5	0.5	0.5	-0.1	-9.6
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.55	1.55	0.00	0.0	1.10	1.11	0.01	0.7
Bilan de clôture de l'entreprise									
Actifs	Fr.	1082620	1141534	58914	5.4	939439	956469	17030	1.8
Actifs circulants	Fr.	259242	263961	4720	1.8	206905	211692	4787	2.3
Immobilisations	Fr.	823378	877573	54195	6.6	732534	744777	12243	1.7
Passifs	Fr.	1082620	1141534	58914	5.4	939439	956469	17030	1.8
Capital étranger	Fr.	566980	617419	50438	8.9	456091	466365	10273	2.3
Capital propre	Fr.	515639	524115	8476	1.6	483348	490105	6757	1.4
dont variation du capital propre CoFi	Fr.	17408	14157	-3251	-18.7	13869	16371	2503	18.0
Degré de liquidité 2 (quick ratio)	%	534	461	-73	-13.6	545	547	3	0.5
Degré de financement étranger	%	52	54	2	3.3	49	49	0	0.4
Deg. couv. immob. 2 (capit. empr. à lg terme)	%	115	114	-1	-1.2	114	113	0	-0.3
Rapports entre les facteurs de production									
SAU par unité de main-d'œuvre	ha SAU/UTA	14.4	14.7	0.2	1.6	15.2	15.5	0.3	2.0
UGB par unité de main-d'œuvre	UGB/UTA	22.3	22.7	0.4	1.6	16.7	17.2	0.5	2.8
SAU / actifs	ha SAU/100000 Fr.	2.4	2.3	-0.1	-3.7	2.8	2.8	0.0	0.4
UGB / actifs	UGB/100000 Fr.	3.7	3.5	-0.1	-3.7	3.1	3.1	0.0	1.1
Charge en bétail	UGB/ha SAU	1.55	1.55	0.00	0.0	1.10	1.11	0.01	0.7
Actifs par unité de main-d'œuvre	Fr./UTA	608696	642392	33696	5.5	538330	547430	9100	1.7
Compte de résultat récapitulatif									
+ Produits totaux	Fr.	354522	371824	17302	4.9	259757	276972	17215	6.6
dont produits de l'exploitation agricole	Fr.	325663	341099	15436	4.7	234529	248887	14357	6.1
dont produits des végétaux	Fr.	22224	20201	-2023	-9.1	6846	7330	483	7.1
dont produits des animaux	Fr.	200655	213292	12636	6.3	115427	121028	5601	4.9
dont produits de produits transformés	Fr.	6495	7693	1199	18.5	5794	4564	-1230	-21.2
autres produits (par exemple location de machines)	Fr.	16620	17062	441	2.7	9520	11477	1957	20.6
Paielements directs	Fr.	73635	75875	2239	3.0	91922	96189	4267	4.6
dont produits des immeubles de l'exploitation	Fr.	26261	27183	922	3.5	23155	24637	1482	6.4
dont résultat agricole, exceptionnel, unique ou hors période	Fr.	2190	3323	1134	51.8	1820	3138	1318	72.5
- Charges totales	Fr.	283479	298880	15401	5.4	199361	212720	13359	6.7
dont charges de matières, marchandises et services	Fr.	121232	127949	6717	5.5	66053	69654	3601	5.5
dont charges spécifiques des végétaux	Fr.	11454	11088	-366	-3.2	3361	3706	345	10.3
dont charges spécif. animaux et achats anim.	Fr.	91206	97152	5946	6.5	53128	56636	3508	6.6
dont charges de personnel (harmonisées pour le calcul du revenu agricole)	Fr.	27787	29463	1676	6.0	20941	22135	1194	5.7
dont charges issues de postes des immobilisations et locations	Fr.	116493	121507	5015	4.3	96846	104034	7188	7.4
dont amortissements et ajustements	Fr.	44067	47150	3083	7.0	36982	40052	3070	8.3
dont charges générales d'exploitation	Fr.	17398	19385	1986	11.4	14993	16473	1479	9.9
= Revenu agricole (RA)	Fr.	71043	72944	1901	2.7	60396	64252	3856	6.4
- Intérêt calculé du capital propre	Fr.	5414	3092	-2322	-42.9	5075	2892	-2184	-43.0
= Revenu du travail de la MO familiale	Fr.	65629	69852	4223	6.4	55320	61360	6040	10.9
/Unités de main d'œuvre familiale	UTAF	1.35	1.32	-0.03	-2.4	1.42	1.39	-0.03	-1.7
= Revenu du travail par UTA familiale	Fr./UTAF	48520	52898	4378	9.0	39078	44112	5034	12.9

CoFi = Comptabilité financière; MO = main d'oeuvre; RA = Revenu Agricole; SAU = Surface Agricole Utile;
UGB = Unité de Gros Bétail; UTA = Unité de Travail Annuel; UTAF = Unité de Travail Annuel de la Famille.

Tableau annexé 2: Revenu du ménage et calcul des flux de trésorerie des exploitations de l'échantillon «Situation des revenus». Toutes les statistiques figurant dans le tableau se rapportent à l'échantillon complet.

Toutes les données: valeurs moyennes	Suisse				Région de plaine			
	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23
Nombre d'exploitations (sans CE)	2 088	2 094	6	0.3	867	863	-4	-0.5
Exploitations représentées (sans CE)	29 758	29 246	-512	-1.7	12 420	12 202	-218	-1.8
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)								
Revenu du ménage / total	Fr. 112 214	115 717	3 504	3.1	133 822	136 864	3 042	2.3
Revenu agricole (sans CE)	Fr. 75 169	78 095	2 926	3.9	93 900	95 741	1 842	2.0
Revenu extra-agricole	Fr. 37 045	37 622	578	1.6	39 922	41 123	1 201	3.0
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)								
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr. 96 777	103 042	6 265	6.5	123 143	128 248	5 104	4.1
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr. 70 766	73 684	2 917	4.1	88 205	89 774	1 569	1.8
Amortissements	Fr. 46 161	49 999	3 837	8.3	54 301	58 742	4 441	8.2
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr. -1 050	-1 782	-732	-69.7	-1 106	-1 186	-80	-7.3
Autres corrections relatives au bilan	Fr. -3 563	-3 398	166	4.7	-2 781	-3 680	-899	-32.3
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr. -15 538	-15 461	76	0.5	-15 476	-15 403	73	0.5
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr. 2 942	2 373	-569	-19.3	3 663	2 745	-918	-25.1
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr. 99 718	105 415	5 697	5.7	126 807	130 993	4 186	3.3
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr. -41 787	-41 831	-43	-0.1	-54 279	-53 608	670	1.2
+ Revenus annexes CoFi	Fr. 20 827	21 174	347	1.7	19 388	20 509	1 121	5.8
- Dépenses privées, CoFi	Fr. 62 614	63 004	390	0.6	73 667	74 117	450	0.6
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr. 57 931	63 584	5 653	9.8	72 528	77 385	4 857	6.7
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investissement*	Fr. 64 583	66 820	2 237	3.5	75 270	73 600	-1 671	-2.2
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr. -6 652	-3 236	3 416	51.4	-2 743	3 785	6 528	n.d.
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr. 1 281	5 794	4 513	352.3	-5 392	370	5 762	n.d.
= Variation des liquidités*	Fr. -5 371	2 559	7 930	n.d.	-8 134	4 155	12 290	n.d.
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr. 5 226	5 446	220	4.2	6 333	6 536	203	3.2
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	% 27	27	0	0.2	26	25	-1	-2.1

Toutes les données: valeurs moyennes	Région des collines				Région de montagne			
	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23	2023	2024	Δ absolue 24 vs 23	Δ en % 24 vs 23
Nombre d'exploitations (sans CE)	647	665	18	2.8	574	566	-8	-1.4
Exploitations représentées (sans CE)	8 098	7 979	-119	-1.5	9 239	9 065	-174	-1.9
Famille et ménage (sans communautés d'expl. CE)								
Revenu du ménage / total	Fr. 102 069	106 931	4 862	4.8	92 057	94 987	2 931	3.2
Revenu agricole (sans CE)	Fr. 65 142	68 702	3 560	5.5	58 778	62 611	3 833	6.5
Revenu extra-agricole	Fr. 36 928	38 229	1 302	3.5	33 279	32 376	-903	-2.7
Calcul des flux de trésorerie (sans communautés d'expl. CE) (* Entrée de liquidités avec signe positif; Sortie de liquidités avec signe négatif)								
+ Flux de trésorerie agricoles* (méthode indirecte)	Fr. 82 129	93 946	11 816	14.4	74 170	77 122	2 952	4.0
Résultat de l'agriculture, CoFi (sans CE)	Fr. 61 382	65 337	3 955	6.4	55 549	59 373	3 825	6.9
Amortissements	Fr. 43 856	47 483	3 627	8.3	37 241	40 446	3 205	8.6
Correction résultat de la cession d'actifs immob.	Fr. -1 303	-3 054	-1 751	-134.4	-755	-1 465	-710	-94.1
Autres corrections relatives au bilan	Fr. -5 676	133	5 809	n.d.	-2 763	-6 126	-3 362	-121.7
Autres corrections (p. ex. valeur locative)	Fr. -16 130	-15 953	177	1.1	-15 101	-15 107	-5	0.0
+ Flux monétaires non agricoles*	Fr. 2 916	3 212	295	10.1	1 994	1 133	-861	-43.2
= Flux de trésorerie Entreprise*	Fr. 85 046	97 158	12 112	14.2	76 164	78 255	2 091	2.7
+ Flux de trésorerie Privé, CoFi*	Fr. -35 607	-35 115	492	1.4	-30 412	-31 888	-1 477	-4.9
+ Revenus annexes CoFi	Fr. 22 790	23 814	1 025	4.5	21 040	19 744	-1 295	-6.2
- Dépenses privées, CoFi	Fr. 58 397	58 930	532	0.9	51 451	51 633	181	0.4
= Flux de trésorerie Entreprise & Privé*	Fr. 49 438	62 042	12 604	25.5	45 752	46 366	614	1.3
- Flux de trésorerie issus des opérations d'investissement*	Fr. 60 936	75 342	14 406	23.6	53 413	50 194	-3 219	-6.0
= Excédent (+) / manque de financement (-)	Fr. -11 498	-13 299	-1 801	-15.7	-7 661	-3 828	3 833	50.0
+ Flux de trésorerie de l'activité de financement*	Fr. 8 652	15 177	6 524	75.4	3 791	4 836	1 046	27.6
= Variation des liquidités*	Fr. -2 845	1 878	4 723	n.d.	-3 870	1 008	4 879	n.d.
Flux de trésorerie Entreprise / ha SAU	Fr. 4 758	5 197	440	9.2	3 903	3 964	61	1.6
Flux de trésorerie agricoles / encaissements exploitation	% 26	28	2	6.9	32	31	0	-0.9

CE = Communauté d'exploitations; CoFi = Comptabilité financière; SAU = Surface Agricole Utile; n. d. = non disponible; * Entrée de liquidités +, Sortie de liquidités -

Exclusion de responsabilité: Agroscope décline toute responsabilité en lien avec la mise en œuvre des informations mentionnées ici. La jurisprudence suisse actuelle est applicable.

Impressum

Éditeur	Agroscope, Tänikon 1, 8356 Ettenhausen, www.agroscope.ch
Renseignements	Pierrick Jan, pierrick.jan@agroscope.admin.ch Dierk Schmid, dierk.schmid@agroscope.admin.ch
Traduction	Service linguistique Agroscope
Mise en page et impression	Brüggli Admedia AG, Romanshorn
Abonnement et changements d'adresses	Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL, Berne, e-mail : verkauf.zivil@bbl.admin.ch (en cas de changements d'adresses, veuillez indiquer le numéro d'abonnement qui figure sur l'étiquette d'adresse)
Téléchargement	www.statistiquedesrevenus.ch
Copyright	© Agroscope 2025
ISSN	2296-7222 (print), 2296-7230 (online)